



Canadian Power and Sail squadrons
Escadrilles canadiennes de plaisance

L'administrateur idéal

Septembre 2022



Voici une liste d'expériences, de compétences et de qualités définissant un candidat recherché pour un poste de directeur du CPS-ECP. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive ! Engagement envers le CPS-ECP et passion pour la vision, la mission et les valeurs du CPS-ECP

- Capacité à s'entendre avec les autres, qualités de leadership, expérience et esprit d'initiative
- Capacité à penser de manière indépendante et à ne pas « suivre le mouvement »
- Expérience étendue au sein du CPS-ECP ou équivalent
- Intérêt pour l'éducation nautique
- Preuve de capacités administratives (au sein du CPS-ECP ou d'autres responsabilités au sein ou en dehors du conseil d'administration)
- Enthusiasme, disponibilité, dossier de mérite, participation à des réunions régionales ou nationales, expérience au sein d'un comité
- Expérience en matière de leadership au niveau de l'escadron et de la région
- Santé
- Considérations et obligations familiales
- Éducation formelle
- Situation géographique
- Compréhension approfondie du fonctionnement de l'escadron et du district
- Avoir suivi l'atelier « Programme de formation des officiers » des CPS-ECP
- Avoir suivi le cours « Formation des instructeurs » des CPS-ECP
- Absence de casier judiciaire

Tous les candidats potentiels à la nomination au poste d'administrateur du CPS-ECP doivent satisfaire aux critères énoncés à l'article 5.02 des règlements administratifs du CPS-ECP.

Un administrateur doit :

- être membre ;
- ne pas avoir été déclaré incapable par un tribunal au Canada ou dans un autre pays ;
- être une personne physique ;
- ne pas être en état de faillite ; et ne pas être une personne inéligible au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.